



EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de la convocation
09.03.2010

L'an deux mille dix et le quinze mars à vingt heures quarante cinq, le Conseil Municipal de cette Commune s'est réuni, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jacques LASSERRE, Maire.

Date d'affichage

Présents : Mr LASSERRE, Mme BERTRAND, Mrs BOUDES, DELPOUX, Mmes BORELLO, COMBES, Mr CRESPO, Mme SABY, Mrs MARTY, RAYNAL, Mlle CARLES, Mrs DE GUALY, RASKOPF, Mme BORIES, Mr KOWALCZYK, Mme BONNÉ, Mr BÉNÉZECH, Mmes GALINIER, CHAILLET, Mrs BALOUP, BUONGIORNO, Melle PORTAL, Mme THUEL.

Absents : Mmes DESFARGES-CARRERE (excusée), Mr GALINIÉ (excusé), Mmes DELBES, ESPIÉ (excusée), RAHOU, Mr LE ROCH, (excusé).

N° 10/25

Secrétaire : Melle PORTAL.

Objet de la délibération

Rapporteur : Madame Thuel

**MENACE D'UNE
FERMETURE DE
CLASSE A L'ECOLE
ELEMENTAIRE
MARIE CURIE**

L'association F.C.P.E. des parents d'élèves du groupe scolaire Marie Curie a transmis à la Mairie la copie du courrier qu'elle a adressé à l'Inspecteur d'Académie du Tarn face à la menace d'une fermeture de classe à la rentrée prochaine.

L'association rappelle les particularités de l'école Marie Curie et le contexte social de la commune :

- la ville de Saint-Juéry compte 20 % de logements sociaux, elle est l'une des seules villes du Département à être en conformité avec la loi ;
- 58 % des familles sont considérées comme plutôt défavorisées
- 36 % des familles sont monoparentales ou recomposées ;
- ¼ des familles vivent en H.L.M.
- l'école Marie Curie accueille tous les enfants des quartiers prioritaires de la politique de la ville (Pratviel – La Mouyssetié)
- sur les 230 élèves de l'école Marie Curie, 34 enfants ont été décelés en grande difficulté par le RASED.

Adopté à l'unanimité

L'association des parents d'élèves s'inquiète fortement des conséquences d'une fermeture de classe qui ne pourra que pénaliser les élèves défavorisés et accentuer les échecs scolaires.

Entendu le présent exposé,

Considérant la situation particulière de l'école Marie Curie et les difficultés qu'elle rencontre déjà face à un nombre important d'élèves issus de milieux défavorisés,

Considérant qu'une fermeture de classe aura pour conséquence l'augmentation du nombre d'élèves par classe et la constitution de plusieurs niveaux par classe,

Considérant que cette situation ne pourrait aller qu'à l'encontre des efforts de la municipalité pour accompagner les élèves en difficulté dans le cadre du P.R.E. (Programme de Réussite Educative), du C.L.A.S. (Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité) et du C.E.L. (Contrat Educatif Local),

LE CONSEIL MUNICIPAL - APRES AVOIR DELIBERE

SOUTIENT fortement l'action des parents d'élèves pour le maintien de tous les postes d'enseignant actuels.

S'OPPOSE vivement à tout projet de fermeture de classe sur la commune de St-Juéry.

Pour extrait conforme,
SAINT-JUERY, le 24 mars 2010
Jacques LASSERRE
Maire,